

Rapport annuel de
2020



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE



Mot du directeur exécutif de la CCE, Richard A. Morgan

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de la Commission de coopération environnementale (CCE), qui résume les points saillants de la collaboration, en 2020, entre le Canada, le Mexique et les États-Unis au sujet des questions environnementales à l'égard desquelles les trois pays portent un intérêt commun dans un contexte du libre-échange.

L'année 2020 a marqué l'étape la plus importante de l'histoire de la CCE depuis sa fondation, en 1994.

Le nouvel *Accord de coopération environnementale* (ACE) est entré en vigueur en 2020, et il remplace l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (ANACDE). L'ACE représente un engagement en vue de réaliser le développement durable, avec l'objectif principal de trouver des moyens de moderniser la coopération environnementale entre les trois pays et d'en améliorer l'efficacité.

Dans toute l'histoire de la CCE, la coopération internationale sur les questions environnementales n'a en effet jamais été aussi indispensable, étant donné l'inquiétude accrue face à l'avenir et le besoin croissant de prendre des décisions fondées sur des données probantes. Selon l'évaluation des risques mondiaux en 2021 qu'a menée le Forum économique mondial, les changements climatiques et la perte de biodiversité représentent actuellement deux des risques les plus importants et les plus probables en matière de stabilité mondiale. À titre d'organisme intergouvernemental, la CCE offre une tribune neutre en Amérique du Nord pour examiner les préoccupations complexes en matière d'environnement, ainsi que pour élaborer des stratégies et des solutions permettant de résoudre ces problèmes.

La pandémie de COVID-19 a d'ailleurs suscité un changement rapide dans la manière dont les organismes internationaux comme le nôtre remplissent leur mandat. L'année dernière, nos

efforts de collaboration et nos événements se sont déroulés presque exclusivement sur des plateformes numériques, ce qui a entraîné de nouveaux enjeux, mais aussi **d'incroyables possibilités d'élargir l'éventail de nos partenaires et collaborateurs, et de faciliter la participation du public aux activités de la CCE.**

En ce qui concerne l'avenir, la CCE continuera à mettre l'accent sur la collaboration, l'inclusion, la diversité, l'excellence, l'intégrité et l'innovation tout en restant déterminée à s'impliquer de façon importante dans tous les secteurs de la société, dont l'industrie, les organisations non gouvernementales (ONG), le milieu universitaire, les jeunes, et les collectivités locales et autochtones. Les pages qui suivent permettent de savoir pour quelles raisons **la CCE continue d'occuper une place unique afin de tirer parti des promesses que recèle un nouvel accord trilatéral,** ainsi que de l'élan qui lui donnera le moyen de mener à bien son ambitieux programme et d'assurer un avenir durable.

Richard A. Morgan

Directeur exécutif, Commission de coopération environnementale



L'énoncé de mission de la CCE

Dans le contexte des liens environnementaux, économiques et sociaux qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis, la CCE favorise une coopération efficace et la participation du public afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain dans une perspective de développement durable et au profit des générations actuelles et futures.

Table des matières

Mot du directeur exécutif de la CCE, Richard A. Morgan	2
Cette année, la CCE...	4
La session annuelle du Conseil de la CCE et la tribune du CCPM	5
Déclaration ministérielle de 2020	6
Le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025	7
Le renouvellement de la coopération environnementale dans le cadre de l'ACEUM et de l'ACE	8
La coopération trilatérale en action	10
Les milieux marins et côtiers	11
La surveillance de la pollution	13
Les déchets dangereux	14
Les événements climatiques extrêmes	15
La perte et le gaspillage d'aliments	18
De nouveaux outils cartographiques	21
Les perspectives autochtones	23
La mobilisation des jeunes	24
Communications sur les questions d'application	26
Projets notables du PNAACE en 2020	28
Le rapport financier de 2020	30



Cette année, la CCE...

- **a lancé** un nouveau site Web;
- **a organisé** 52 ateliers, réunions et tribunes publiques, avec près de 5 000 participants, dont 616 jeunes et 112 Autochtones;
- a vu son travail **reconnu** dans 427 articles de presse;
- **a interagi avec** 33 684 personnes par l'intermédiaire de plateformes de médias sociaux, ce qui représente une augmentation de 23 % depuis 2019, et de 351 % depuis 2015.

Malgré la pandémie qui a forcé les collectivités à s'isoler pendant la majeure partie de 2020, les populations de toute l'Amérique du Nord ont continué de communiquer avec la CCE au sujet des questions environnementales qui leur tiennent à cœur. C'est l'année dernière qu'elle a enregistré la participation la plus importante et la plus diversifiée à ses événements ainsi que sur les médias sociaux dont elle se sert.

La session annuelle du Conseil de la CCE et la tribune du CCPM



Le ministre canadien de l'Environnement et du Changement climatique, Jonathan Wilkinson, animant la session du Conseil de la CCE en 2020.

Chaque année, les plus hauts représentants gouvernementaux du domaine de l'environnement que comptent le Canada, le Mexique et les États-Unis se réunissent à l'occasion de la session annuelle du Conseil de la CCE, dans le but de réaffirmer leur engagement envers la coopération environnementale en Amérique du Nord, de revenir sur les progrès réalisés au cours de l'année précédente, de discuter de sujets urgents d'intérêt commun et de déterminer dans quels domaines porteront les travaux de la CCE.

En 2020, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, Jonathan Wilkinson, a accueilli ses homologues, Victor Manuel Toledo, ministre du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique, et Andrew Wheeler, administrateur de l'*Environmental Protection Agency* (Agence de protection de l'environnement) des États Unis à la XXVII^e session du Conseil de la CCE, qui avait pour thème *Des technologies propres pour des collectivités résilientes*. En raison de la pandémie de COVID-19, la réunion de 2020 a eu lieu en ligne afin de protéger la santé et la sécurité des participants.

Avant la session du Conseil, le **Comité consultatif public mixte (CCPM)** de la CCE a organisé une tribune pour que le public puisse discuter avec des spécialistes de la façon dont l'*Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM)* permettra de traiter les questions environnementales, notamment les déchets marins, **le commerce illicite des espèces sauvages** et la pollution atmosphérique.

L'accès à un événement virtuel a attiré **le nombre de participants le plus élevé jamais enregistré** à une session du Conseil de la CCE et à une tribune du CCPM, avec 1 458 participants. Ceux-ci ont posé près de 100 questions aux présentateurs et plus de la moitié des 186 répondants au sondage qui a suivi cet événement ont indiqué que celui-ci avait **dépassé leurs attentes**.

Les ministres ont fait l'éloge du nouvel accord de libre-échange entre les trois pays, et souligné le fait qu'il comprend le plus rigoureux ensemble à ce jour de dispositions environnementales énoncées dans un tel accord.



Déclaration ministérielle de 2020

« Nous, les membres du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE), sommes fiers de réitérer et de renforcer notre engagement en matière de coopération environnementale, alors que nous mettons en œuvre le **nouvel accord de libre-échange pour l'Amérique du Nord**. Notre engagement permanent envers la CCE depuis 1994 dénote notre conscience du fait que nous avons besoin de solutions qui transcendent nos frontières nationales afin de régler les problèmes environnementaux. »

Le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025

Priorités stratégiques

La propreté
de l'air, du sol
et de l'eau

La prévention
et la réduction
de la pollution
dans le milieu
marin

L'économie
circulaire et la
gestion durable
des matières

Les espèces et
les écosystèmes
communs

Des économies
et des collectivités
résilientes

L'application
efficace des
lois de
l'environnement

Approches générales

Des solutions novatrices et efficaces

La mobilisation inclusive et diversifiée des intervenants et du public

En outre, lors de la session de 2020, le Conseil a annoncé la publication du nouveau plan stratégique quinquennal de la CCE, lequel énonce six domaines prioritaires de coopération entre les trois pays pour les cinq prochaines années.

Au printemps 2020, le CCPM a organisé une consultation publique sur l'ébauche du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, et a formulé une série de recommandations dans son avis connexe au Conseil. Plus de 75 personnes ont saisi l'occasion d'exprimer des commentaires, ce qui a permis d'accroître la transparence du processus décisionnel stratégique de la CCE.

Le renouvellement de la coopération environnementale dans le cadre de l'ACEUM et de l'ACE



Quelques jours seulement après la XXVII^e session annuelle du Conseil, soit le 1^{er} juillet 2020, est entré en vigueur le nouvel accord de libre-échange trilatéral entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, à savoir l'ACEUM.

Le chapitre 24 de l'ACEUM

Le chapitre 24 de l'accord de libre-échange énonce des dispositions qui obligent chaque pays à maintenir des procédures appropriées d'évaluation des répercussions environnementales, ainsi que des obligations visant :

- la protection de la couche d'ozone;
- la protection du milieu marin contre la pollution par les navires;
- l'amélioration de la qualité de l'air;
- la prévention de la perte de biodiversité;
- la prévention, la détection et le contrôle des espèces exotiques envahissantes;
- la protection et la conservation des espèces marines;
- la promotion de la gestion durable des ressources forestières.

Le chapitre 24 prévoit également le maintien du processus de communications sur les questions d'application des lois (processus SEM, selon l'acronyme anglais). Il s'agit d'un mécanisme transparent qui permet à tout ressortissant ou à toute entreprise du Canada, du Mexique ou des États-Unis de présenter une communication au Secrétariat de la CCE par laquelle elle peut alléguer « qu'une Partie omet d'appliquer de manière effective ses lois environnementales ».

Le renouvellement de la coopération environnementale dans le cadre de l'ACEUM et de l'ACE

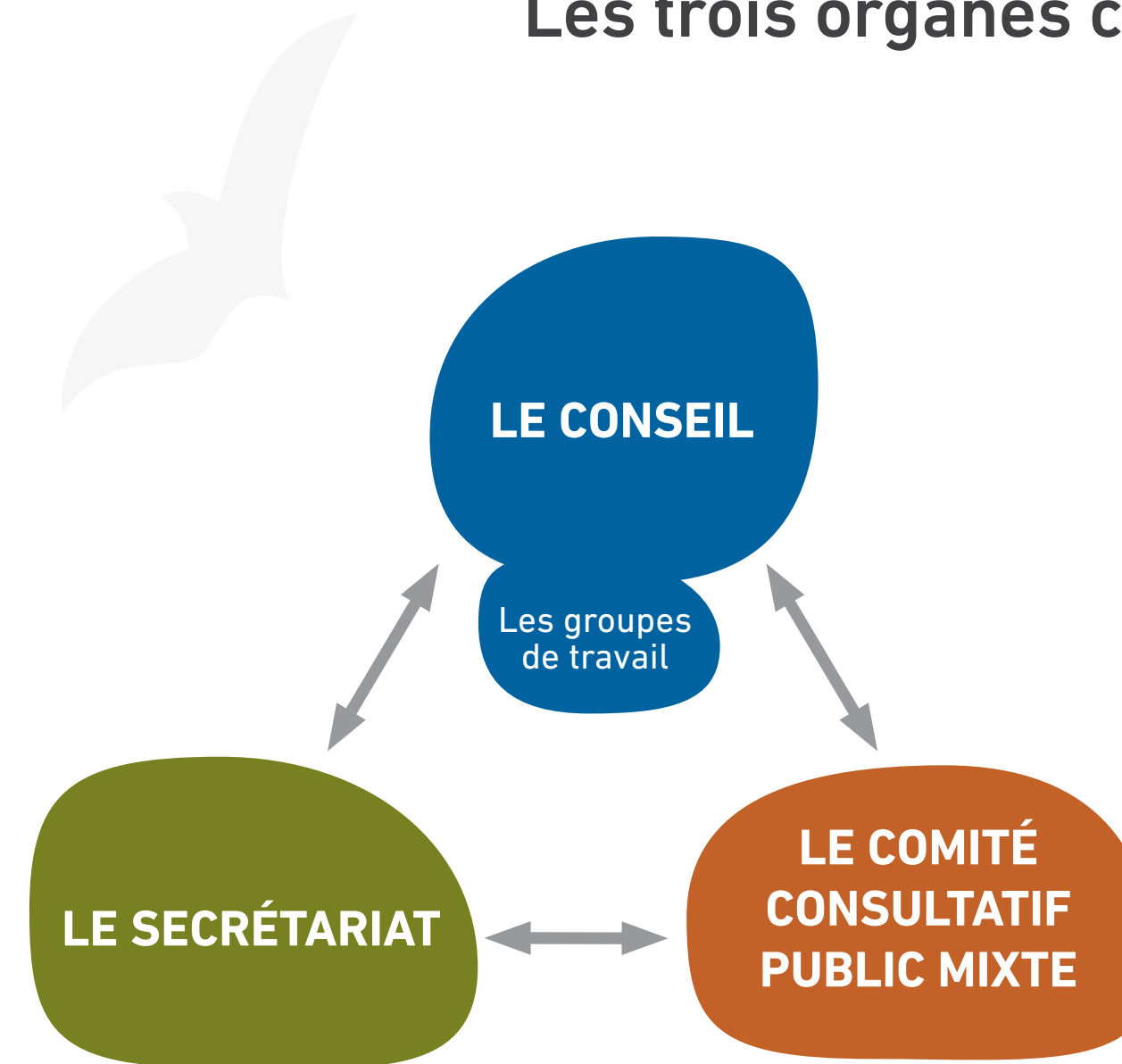


L'Accord de coopération environnementale

L'Accord de coopération environnementale (ACE), qui constitue l'accord parallèle à l'ACEUM en matière d'environnement, donne lieu à de nouvelles possibilités de coopération stratégique entre les trois pays.

En vertu de cet accord, **la CCE et ses trois organes constitutifs demeureront le principal mécanisme de facilitation de la coopération environnementale entre le Canada, le Mexique et les États-Unis.**

Les trois organes constitutifs de la CCE



- **Le Conseil** : Le Conseil exerce les fonctions d'organe directeur de la CCE et compte le plus haut responsable gouvernemental (un ministre ou l'équivalent) en matière d'environnement du Canada, du Mexique et des États-Unis.
- **Le CCPM** : Le CCPM formule des avis au Conseil et il est composé de neuf citoyens, soit trois représentants de chaque pays.
- **Le Secrétariat** : Le Secrétariat apporte un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil.

Par l'intermédiaire du CCPM ainsi que celui d'autres partenaires tels que l'organisme *Política y Legislación Ambiental* (POLEA, Politique et législation de l'environnement), l'ambassade du Canada au Mexique et le Baker Institute, la CCE a organisé plusieurs événements et webinaires publics en 2020 afin de faire connaître au grand public et aux décideurs le rôle qu'elle a joué au cours de l'élaboration de l'ACEUM et de l'ACE.



La coopération trilatérale en action

Résultats notables en 2020 de la coopération internationale entre le Canada, le Mexique et les États-Unis sur des questions environnementales d'intérêt commun

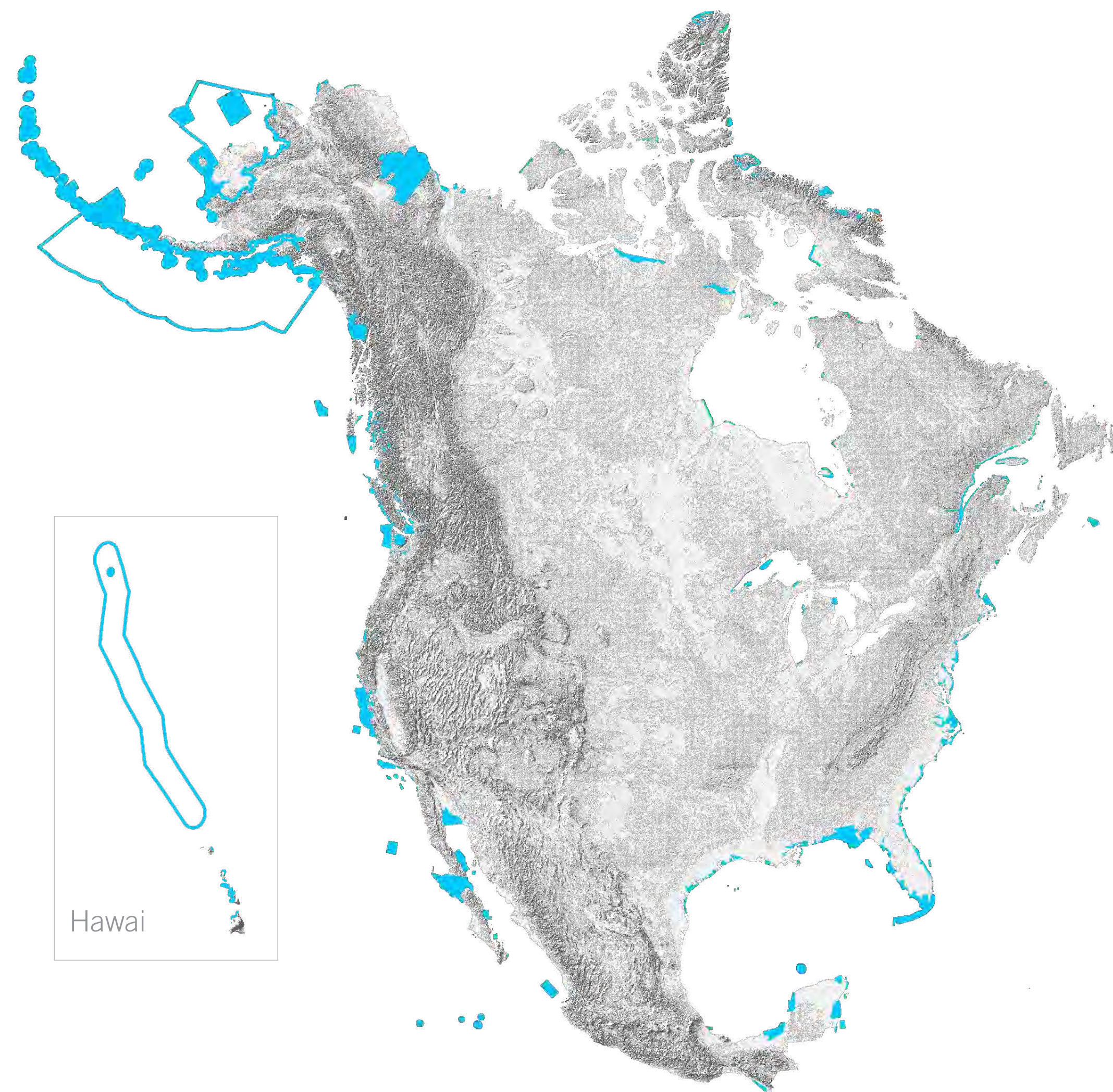


Le Réseau nord-américain d'aires marines protégées

Constituant un projet que la CCE a lancé en 2004, le **Réseau nord-américain d'aires marines protégées** (RNAAMP) a poursuivi sa croissance à titre de réseau indépendant. Le Bureau régional pour l'Amérique du Nord du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a joué un rôle prépondérant de coordonnateur de ce réseau, et a consulté les spécialistes des aires marines protégées (AMP) du Canada, du Mexique et des États-Unis afin de dresser le premier plan de travail du réseau.



Le Réseau nord-américain d'aires marines protégées est un réseau d'organismes ressources, de gestionnaires d'AMP et d'autres spécialistes des milieux marins et côtiers du Canada, du Mexique et des États-Unis. Son objectif consiste à mettre en relation la population et les AMP d'Amérique du Nord, et de constituer ainsi une communauté d'expertise axée sur des enjeux communs, et en mesure de diffuser des informations et des pratiques exemplaires pour y faire face.



L'apprentissage et l'échange de connaissances

La CCE a organisé des séances de formation et des ateliers destinés à renforcer la capacité des spécialistes à appliquer les principes de la planification de l'adaptation aux changements climatiques dans leur AMP.

- **Des ateliers sur l'adaptation aux changements climatiques** : Les spécialistes des AMP travaillant dans le nord-est des États-Unis, sur la côte atlantique du Canada et sur la côte du golfe du Mexique ont suivi une formation de manière à savoir constater les emplacements vulnérables dans le milieu côtier et mettre en œuvre les stratégies d'adaptation aux changements climatiques.
- **Des ateliers sur le carbone bleu** : Les spécialistes du carbone bleu et ceux des AMP ont échangé des connaissances sur le carbone bleu et discuté des possibilités de l'intégrer dans la gestion des AMP et la planification de l'adaptation aux changements climatiques en Amérique du Nord. *Une nouvelle carte actualisée des écosystèmes de carbone bleu en Amérique du Nord sera lancée en 2021. Ces informations à jour aideront les spécialistes des zones côtières à planifier et à gérer les travaux de conservation, de restauration et d'adaptation.*
- **Des séances de formation au sujet du recours à des solutions naturelles face aux risques côtiers** : Organisée en collaboration avec la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA, Administration océanique et atmosphérique nationale) des États-Unis, cette formation a visé le public pour la toute première fois dans certaines régions d'Amérique du Nord afin de susciter une collaboration qui recourt à des solutions naturelles pour réduire les risques de catastrophes.

En quoi consiste le carbone bleu?



Le carbone bleu désigne le carbone stocké à long terme dans les habitats floristiques des terres côtières et des milieux marins à proximité du rivage. En Amérique du Nord, les habitats de carbone bleu comprennent les herbiers marins, les marais salés et les mangroves. Ils sont considérés comme l'un des puits de carbone les plus efficaces au monde, car, sur de nombreuses côtes, leur sol a accumulé du carbone pendant des millénaires.

Le Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP)

Constituant un programme de longue date de la CCE, ce registre vise à élargir l'accès du public aux données sur la pollution que déclarent les établissements industriels nord-américains, et ce, grâce à la collaboration des responsables des trois registres fédéraux de rejets et de transferts de polluants (RRTP) et d'un large éventail d'intervenants, notamment l'industrie, les ONG, le milieu universitaire, les médias et la société civile.

Lors d'une **réunion publique tenue en février 2020**, des représentants de tous ces milieux se sont rassemblés afin d'examiner les utilisations actuelles et potentielles des données des RRTP dans le but de mieux connaître les besoins des intervenants à l'échelle continentale et d'y répondre. Pour la toute première fois, l'organisation de cette réunion a bénéficié de la collaboration du programme de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada.

La CCE a inauguré le site Web **À l'heure des comptes en ligne au mois de juin 2020** à la suite d'améliorations, et il est désormais plus facile que jamais de s'y retrouver parmi les données sur les rejets et les transferts de polluants que déclarent les établissements industriels de toute l'Amérique du Nord.



Lors d'une réunion publique tenue en février 2020, des représentants de tous ces milieux se sont rassemblés afin d'examiner les utilisations actuelles et potentielles des données



Le renforcement de la collaboration internationale en matière de gestion des déchets dangereux

Il est essentiel de suivre les déplacements des déchets dangereux afin de prévenir les risques qu'ils présentent pour l'environnement et la santé, en particulier au sein des populations vulnérables qui sont exposées à ces contaminants, que ce soit sur leur lieu de travail ou au sein de leur collectivité. En 2020, la CCE a aidé le Canada, le Mexique et les États-Unis à mettre à jour et à améliorer **leur système Notice and Consent Electronic Data Exchange** (NCEDE, Échange électronique de données de notification et de consentement), qui permet d'échanger ces données avant l'exportation et l'importation de déchets dangereux. Ces travaux donnent suite aux engagements que les trois pays nord-américains ont pris dans le cadre de programmes nationaux et d'accords internationaux, dont la *Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination* à laquelle le Canada et le Mexique ont souscrit.

En 2019, la CCE a commencé à constituer des réseaux continentaux afin de faciliter l'échange d'informations et une réaction coordonnée aux événements extrêmes de plus en plus fréquents, notamment les inondations, les feux de forêt et les sécheresses. Les faits saillants dans ce domaine comprennent notamment ceux énumérés ci-après.

Un atelier sur les systèmes de prévision météorologique avancée par télédétection en cas d'inondations

Au total, 148 gestionnaires et spécialistes des situations d'urgence provenant du Canada, du Mexique et des États-Unis se sont réunis pour examiner les technologies satellitaires utilisées actuellement lors d'inondations, ainsi que les possibilités de collaboration continue entre les organismes des trois pays. À la suite de l'atelier, les États-Unis et le Mexique ont commencé à chercher ensemble des moyens de faire face aux inondations que provoquent des ouragans de plus en plus fréquents dans ces deux pays, et à discuter de l'utilisation de l'outil canadien d'analyse des précipitations au Mexique.





Le Sommet sur la sécheresse en Amérique du Nord

Cet événement de trois jours a rassemblé plus de 80 spécialistes nord-américains des sécheresses, qui sont chargés de la préparation à ces sécheresses en plus de la planification et de la gestion nécessaires afin d'y réagir. Les participants ont formulé des recommandations visant à améliorer l'échange d'informations sur les outils et les pratiques exemplaires de gestion des sécheresses à l'échelle nationale et régionale en Amérique du Nord.

Un atelier sur les systèmes de prévision météorologique avancée par télédétection en cas de feux de forêt

Un nombre de 113 spécialistes, premiers intervenants locaux et régionaux, gestionnaires de situations d'urgence et décideurs se sont réunis pour échanger leurs vues sur l'utilisation de l'imagerie satellitaire dans la préparation et la réaction aux feux de forêt, marquant ainsi le premier effort coordonné de ce genre sur le plan continental. Des spécialistes d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ont également participé à l'atelier à titre d'observateurs. Les partenaires gouvernementaux prennent actuellement des mesures pour officialiser les accords d'échange d'informations et s'assurer que les missions satellitaires répondent aux besoins en données des trois pays au sujet des feux de forêt.

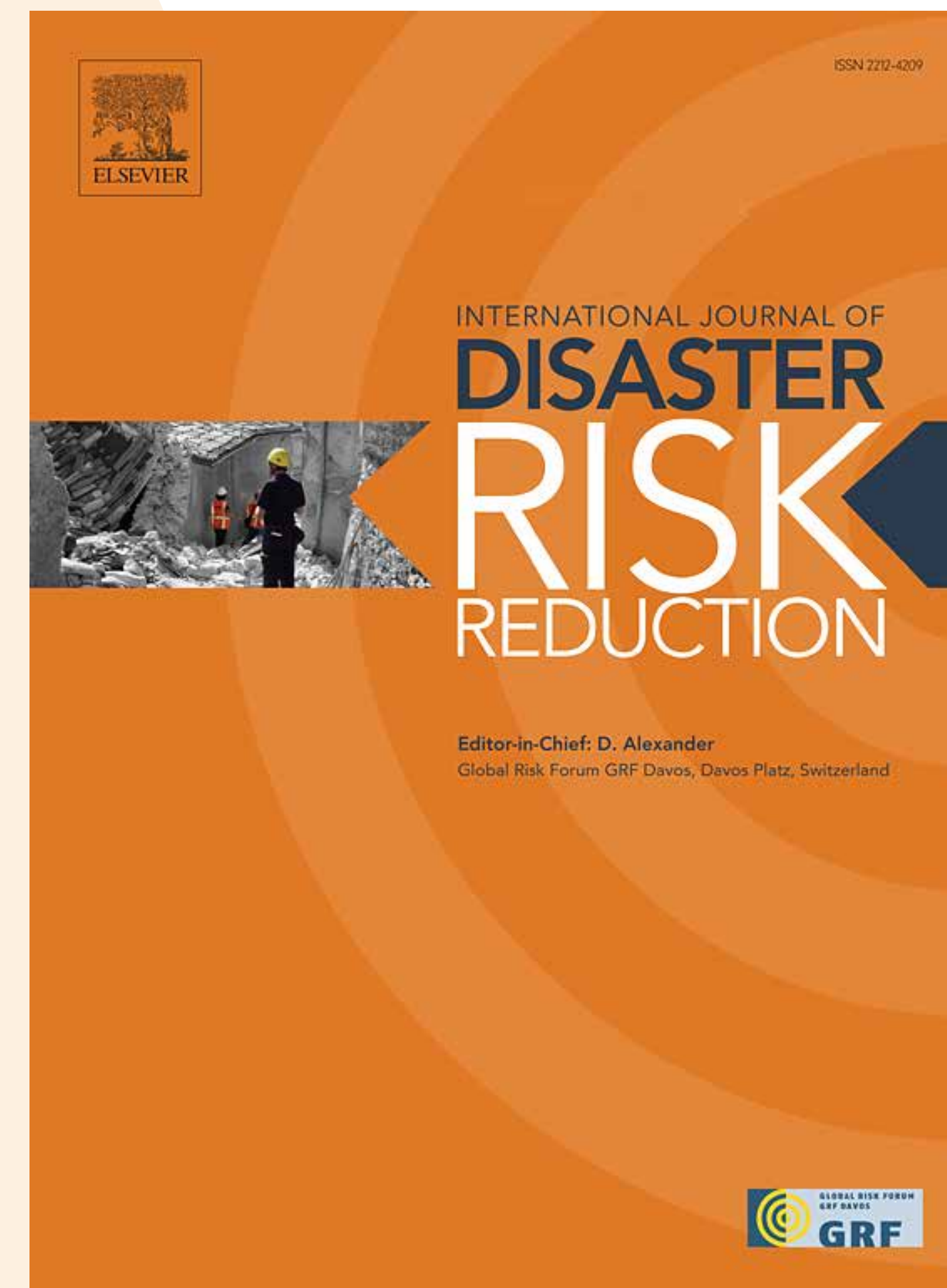


Élaboration d'une méthode globale d'évaluation des répercussions économiques des inondations au Canada, au Mexique et aux États-Unis

Un atelier sur les méthodes d'estimation des coûts des inondations : Cet atelier a réuni des spécialistes des gouvernements, du secteur de l'assurance et du milieu universitaire afin d'examiner la méthode normalisée élaborée dans le cadre du projet de la CCE et proposée pour estimer le coût des dommages causés par les inondations en Amérique du Nord. Le choix de trois études de cas, dont chacune était particulière à chaque pays, a permis d'évaluer l'intégration des risques en cascade dans cette méthode d'estimation des coûts.

En novembre 2020, **un rapport de recherche publié dans l'*International Journal of Disaster Risk Reduction*** a présenté la méthode normalisée élaborée dans le cadre du projet de la CCE et proposée pour estimer le coût des dommages causés par les inondations en Amérique du Nord.

« Les inondations survenues de part et d'autre des frontières entre le Canada, le Mexique et les États-Unis ont entraîné des répercussions économiques importantes et des pertes de vies humaines au cours des dernières années. [...] De façon générale, pour pouvoir améliorer la prévention des catastrophes, les interventions en cas d'urgence et les stratégies de rétablissement, il faut tout d'abord mieux connaître les conséquences des inondations sur l'économie, à l'échelle locale et régionale, et élaborer des méthodes permettant d'estimer le coût global de ces catastrophes » [traduction].



La prévention et la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments

Selon le premier rapport que la CCE a publié en 2018, quelque 168 millions de tonnes de nourriture sont perdues ou gaspillées chaque année en Amérique du Nord, soit une quantité suffisante pour nourrir 260 millions de personnes.



La participation du secteur privé

La CCE a financé la tenue de discussions en profondeur et effectué un test pilote de son guide pratique intitulé *Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments*. En collaborant avec des organisations de toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire, dont celles des secteurs de la transformation, de la distribution, de la vente au détail et de la consommation, la CCE les a aidées à mesurer les aliments qu'elles perdaient et gaspillaient, et à trouver des moyens de réduire cette perte et ce gaspillage afin d'avoir une incidence positive sur l'environnement et de réaliser des profits. La CCE a donc compilé des études de cas, des documents et des outils pour mettre en valeur et soutenir les entreprises qui mesurent leur perte et leur gaspillage d'aliments, et en tirent des avantages tangibles sur les plans économique, social et environnemental.

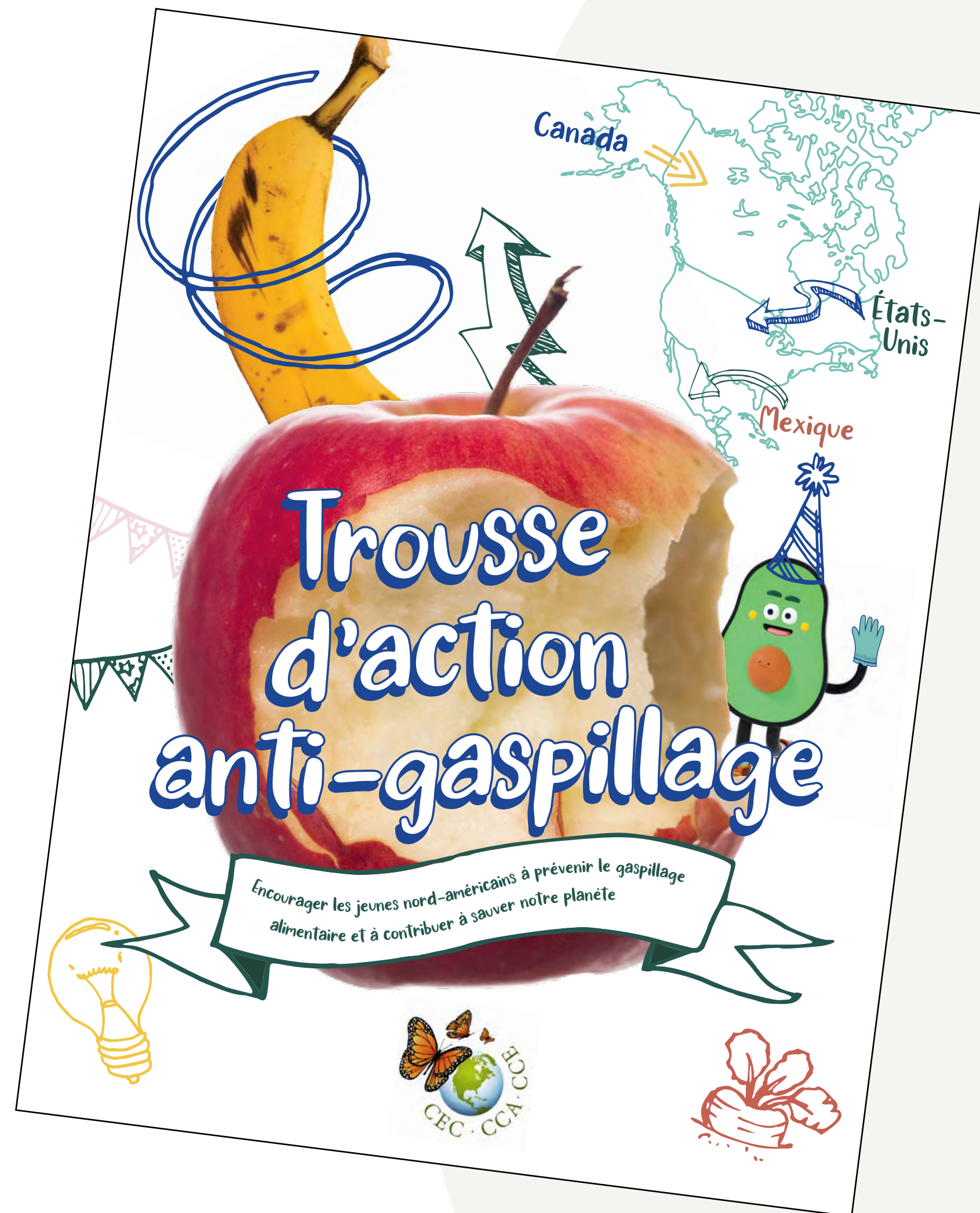
La campagne *Réduisons la montagne de gaspillage alimentaire*

Le 3 septembre 2020, la CCE a lancé une vaste campagne de relations publiques et de communication, intitulée *Réduisons la montagne de gaspillage alimentaire*, dans le but de sensibiliser les jeunes d'Amérique du Nord en les informant des conséquences qu'ont la perte et le gaspillage d'aliments, notamment à l'aide de vidéos d'apprentissage et d'images convaincantes.

La période de lancement comprenait un événement en partenariat avec le bureau nord-américain de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui a eu lieu le 29 septembre 2020, soit lors de la toute première **Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture**. Il s'agissait d'un webinaire qui a attiré 428 participants, et la discussion sur Twitter #FLWChat qui a suivi a recueilli 550 mentions et donné lieu à 5,2 millions visionnements.



Atelier de la CEC sur la trousse d'action anti-gaspillage alimentaire au 24^{ème} Jamboree Scout Mondial en Virginie Occidentale, États-Unis.



#RéduisTonGaspillage #AntiGaspillageAlimentaire

La campagne a été lancée dans trois régions pilotes : à Mérida, au Mexique, à Montréal, au Canada, et dans la péninsule Olympique, aux États-Unis.

- **Les vidéos d'apprentissage en ligne** ont été visionnées près de 500 000 fois, les publicités numériques ont fait l'objet de 69 000 clics et la couverture médiatique a suscité 10,9 millions d'impressions.
- La CCE a collaboré avec des personnalités influentes sur les médias sociaux des trois pays pour concevoir du contenu attrayant et percutant sur Instagram et sur des blogues personnels, qui a potentiellement suscité 333 400 visionnements.
- Le nombre de visites des pages Web de la **Trousse d'action anti-gaspillage** a augmenté de façon spectaculaire, avec près de 40 000 visites en seulement deux mois, et quelque 2 800 pages consultées chaque jour.
- Dix partenaires locaux ont pris part à la campagne dans les trois régions pilotes en diffusant le contenu des médias sociaux, en publicisant la campagne sur leur site Web et en participant à des entrevues avec les médias.
- La CCE a également conçu et soutenu un réseau d'intervenants et de partenaires des trois pays afin d'augmenter la portée de la campagne par l'intermédiaire de diverses activités collaboratives telles que des webinaires, des ateliers et des séances de formation.

La CCE occupe une position unique pour cartographier l'environnement que partagent les trois pays nord-américains. En utilisant des données géospatiales d'organismes gouvernementaux et d'autres entités, elle continue d'élaborer des documents cartographiques harmonisés qui permettent de donner une perspective continentale aux enjeux environnementaux, et offrent la possibilité de constater les changements que subit la couverture terrestre au fil du temps. Ces documents font toujours partie des éléments les plus téléchargés à partir du site Web de la CCE.





- **Publication de la carte de la couverture terrestre de l'Amérique du Nord en 2015** : La CCE offre la carte de la couverture terrestre qui est de la plus grande qualité qui soit à ce jour, car elle y a classifié les divers types de couverture avec beaucoup plus de précision que sur la carte précédente de 2010.
- Le **nouveau visualiseur de cartes de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord** est maintenant doté de nouvelles fonctions de personnalisation et de compatibilité, et il permet de visualiser 20 ans de données cartographiques sur l'environnement.
- La CCE a publié la **carte des changements dans la couverture terrestre en Amérique du Nord entre 2010 et 2015 à une résolution de 30 mètres**, ainsi que la StoryMap d'ArcGIS Online qui l'accompagne et qui présente les principaux articles du site *Our Changing Continent* (Notre continent en mutation) entre 2010 et 2015.
- La tenue d'un **webinaire sur la Journée internationale du système d'information géographique (SIG)**, le 18 novembre 2020. Plus de 300 participants ont assisté à ce webinaire, organisé par la CCE, et ont pu découvrir l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, ainsi que la couche qui illustre les changements dans la couverture terrestre entre 2010 et 2015.



Les membres du Groupe de spécialistes des CET de la CCE (Michael Vegh, Amelia Reyna Monteros Guijón, Kathy Hodgson-Smith, María del Pilar García Hernández et Cessia Esther Chuc Uc).

Un atelier de deux jours, intitulé *Perspectives autochtones sur les méthodes d'estimation des coûts des dommages causés par les inondations (juillet 2020)*, a réuni des spécialistes d'organisations autochtones et d'instituts de recherche et d'établissements universitaires pour discuter de l'intégration des perspectives locales et autochtones dans les méthodes d'estimation du coût des inondations. La CCE a publié **quatre rapports sur la participation des collectivités autochtones et des spécialistes en connaissances écologiques traditionnelles** (CET) à des activités entreprises au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Ces rapports sont consultables sur le site Web de la CCE et comprennent des aperçus des cadres et des mécanismes pertinents favorisant la participation des collectivités autochtones et locales dans les trois pays, ainsi que des exemples d'intégration fructueuse des CET par diverses entités, et un examen de l'engagement de la CCE à l'égard des peuples et des collectivités autochtones au cours des 25 dernières années.

Le Défi innovation jeunesse 2020

Le 12 février 2020, la CCE a lancé son 4^e Défi innovation jeunesse qui portait sur l'entrepreneuriat social en faveur de la viabilité environnementale.

- La CCE a reçu **193 propositions** au total dans le cadre de ce défi, et celui-ci a suscité une participation inégalée quant à sa qualité et à son ampleur.

Trois femmes ont gagné le Défi.

- Au Canada : **Bruized**, une entreprise alimentaire fondée pour lutter contre le gaspillage alimentaire en recourant à la sensibilisation et à une alimentation saine.
- Au Mexique : **NoPlastic**, un bioplastique 100 % compostable et biodégradable à base d'un cactus, le nopal.
- Aux États-Unis : **Rebundle**, une marque de cheveux synthétiques à base de plantes qui élimine les éruptions cutanées et le gaspillage que provoque l'usage unique d'un produit.



Le Réseau d'ÉcolInnovation

Le Réseau d'ÉcolInnovation vise à encourager les jeunes à faire preuve d'esprit d'entreprise et d'innovation, d'abord et avant tout en faveur du développement durable.

Ce réseau offre une nouvelle occasion de définir en quoi consistent et de promouvoir les centres et les programmes d'innovation et d'écoconception dans les établissements universitaires nord-américains, en plus de faciliter la collaboration entre ces derniers.

Le soutien de la CCE au Réseau d'ÉcolInnovation, qu'elle a constitué en 2019, s'est poursuivi en 2020 dans le but de lui donner de solides bases et d'assurer son autonomie.



En quoi consiste le processus de communications sur les questions d'application?

Selon ce processus, énoncé aux articles 24.27 et 24.28 de l'accord trilatéral de libre-échange (ACEUM), une communication sur des questions d'application constitue un document présenté par écrit au Secrétariat de la CCE et au moyen duquel une personne ou une organisation (qu'il s'agisse d'une ONG ou d'une entreprise) établie au Canada, au Mexique ou aux États-Unis peut alléguer que l'un ou plus d'un de ces derniers omet d'assurer l'application efficace de ses lois de l'environnement.

Le fait de présenter une communication peut donner lieu à une collecte de renseignements indépendante de la part du Secrétariat de la CCE, ainsi qu'à la publication d'un dossier factuel dans lequel la ou les questions soulevées font l'objet d'un examen détaillé.



- La CCE a présenté le processus lors d'un nombre record de 18 événements tenus à l'échelle du continent en 2020. Plus de 1 500 membres du public en ont ainsi appris davantage au sujet du processus, sur la manière de présenter une communication et sur les questions environnementales qui font l'objet d'une telle communication.
- Le 4 septembre 2020, la CCE a publié le dossier factuel relatif aux **Bassins de résidus de l'Alberta II**. Présentée en 2017, la communication à l'origine de dossier indiquait l'écoulement de substances nocives dans des plans d'eau qui provenaient de bassins de résidus d'exploitation de sables bitumineux dans le nord-est de l'Alberta, au Canada. Ce dossier factuel a fait l'objet d'une couverture médiatique et de commentaires dans l'ensemble du Canada, en plus de faire davantage connaître le processus aux organisations canadiennes.

- **Le dossier factuel relatif au *Canyon du Sumidero II***, publié en 2011 dans le cadre du processus de communications, a eu une forte incidence pour une collectivité locale du Chiapas, au Mexique, car il a réussi à attirer l'attention sur les conséquences environnementales et sanitaires d'activités minières dans un parc national. En définitive, grâce au processus, l'exploitation minière a fermé en 2020.
- Afin de raconter l'histoire de cette collectivité, la CCE a **produit un court documentaire** qui a été visionné plus de 67 800 fois en moins de six mois.
- Le 17 décembre 2020, **la CCE a reçu une tout première communication en vertu du nouvel accord de libre échange, l'ACEUM**. Elle concernait l'application des mesures de protection de la tortue caouanne (*Caretta caretta*) au Mexique. Les autrices de la communication, deux ONG, y alléguaient que le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique et d'autres organismes environnementaux avaient omis d'assurer l'application efficace des mesures visant à protéger et à conserver la tortue caouanne en vertu des lois nationales relatives à l'environnement.

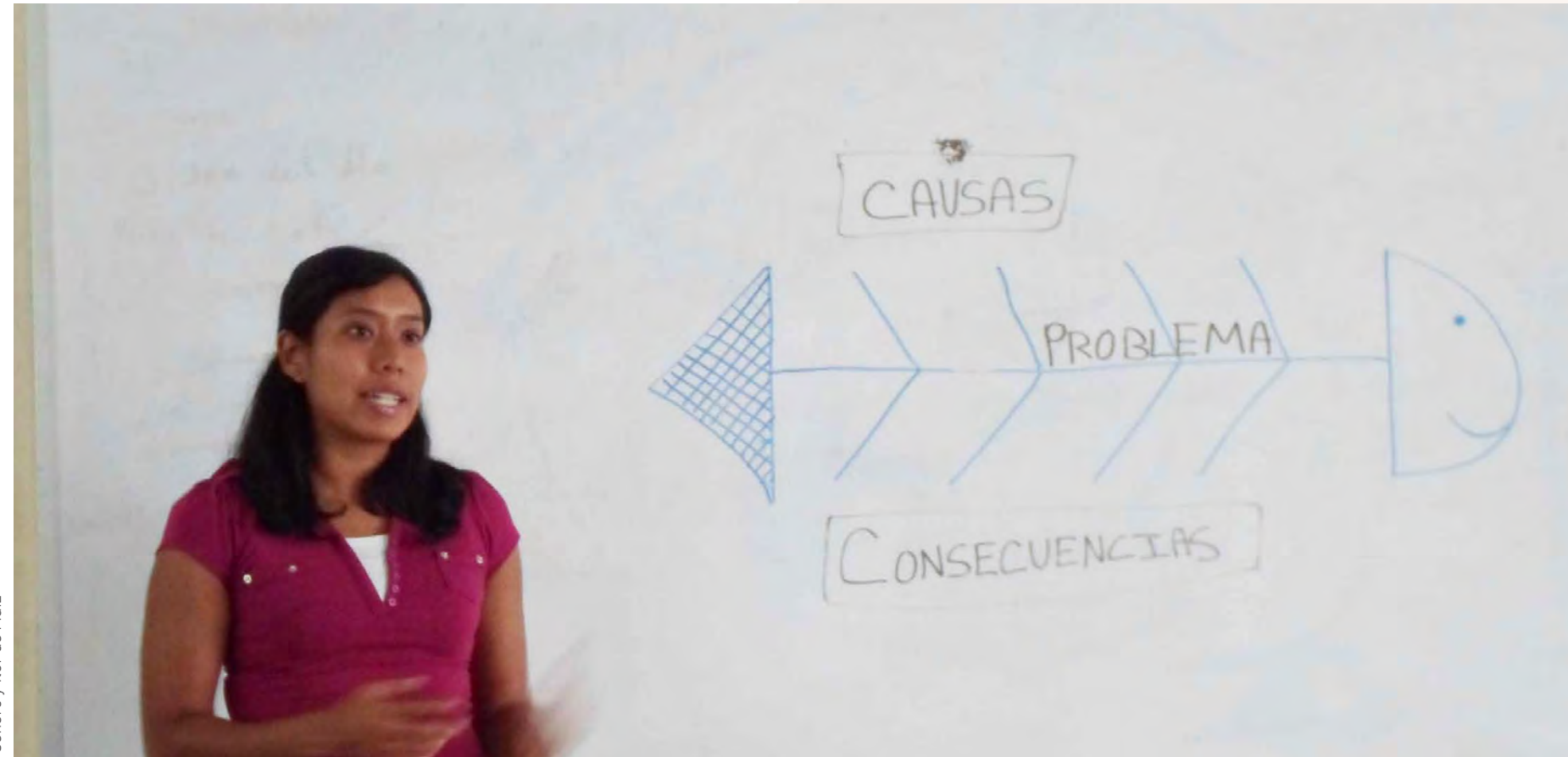


Le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE)

Le PNAACE est un programme de subventions qui encourage la participation des collectivités locales et autochtones à des activités communautaires. En 2020, 11 projets environnementaux à caractère communautaire ont permis de mettre en œuvre des projets financés par la CCE visant à aider des collectivités nord-américaines à s'adapter aux événements extrêmes et aux changements climatiques. Alors que la mise en œuvre de certains projets a dû être retardée en raison de la pandémie de COVID-19, les titulaires d'une subvention ont bénéficié de six mois supplémentaires pour mener à bien leur projet.



À Porto Rico, l'**Ocean Foundation** a fructueusement mené une étude de faisabilité à grande échelle et dressé un plan de restauration de la mangrove située dans la partie est de la baie de Jobos, un estuaire protégé par le gouvernement fédéral qui a été fortement endommagé par les ouragans Irma et Maria en 2017. La collectivité se servira de ce plan pour trouver du financement et obtenir des permis qui lui permettront de lancer le tout premier projet certifié de restauration d'une mangrove dans le cadre du programme REDD+ à Porto Rico.



Dans la région d'Oaxaca, au Mexique, l'organisme **Género y flor de Maíz** s'est engagé auprès de 41 représentants et dirigeants de deux municipalités à établir des plans de gestion des risques. Il a travaillé avec des écoles afin de renforcer les capacités en matière de gestion des risques et de systèmes de prévision météorologique avancée, et a conçu une série de supports éducatifs à transmettre à d'autres municipalités et au public en vue de renforcer les capacités de gestion des risques dans toute la région.



En Alberta, au Canada, dans le cadre de son programme intitulé *Planification de collectivités énergétiques intelligentes et résilientes*, **QUEST Canada** a demandé à quatre collectivités et aux sociétés locales de services publics de procéder à des évaluations des risques climatiques et d'établir des rapports, afin de les aider à adapter leurs infrastructures énergétiques et à renforcer leur résilience aux effets des changements climatiques, dont les phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents.

Le rapport financier de 2020

Commission de coopération environnementale	
Dépenses 2020 (tous les chiffres sont en dollars canadiens)	
TRAVAUX	
Projets de coopération	623,180
Communications sur les questions d'application	133,004
Communications et sensibilisation	205,439
Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (RRTP)	10,201
Évaluation du rendement et établissement de rapports	59,060
Plateformes interactives de la CCE	58,586
	1,089,470
Soutien organisationnel et maintenance	
Soutien au Conseil	79,330
Soutien au CCPM	40,598
Soutien au Groupe de spécialistes des CET	2,483
Mobilisation des intervenants et établissement de partenariats	34,273
Maintenance de l'infrastructure du système d'information	84,867
Planification stratégique et opérationnelle	65,886
Transition organisationnelle	85,511
	392,948
Administration et gestion	
Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	2,698,469
Frais d'exploitation	521,495
Soutien administratif externe	281,637
Réinstallation, orientation et recrutement	54,952
Bureau du directeur exécutif	21,998
	3,578,551
DÉPENSES TOTALES	5,060,969



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE